

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

**Présenté lors de l'Assemblée Générale
17 juin 2022**

1/ LA VIE DE L'ASSOCIATION	2
2/ DEMOCRATIE LOCALE ET PARTICIPATION.....	6
3/ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	11
4/ DEPLACEMENTS.....	13
5/ ENVIRONNEMENT	15
GLOSSAIRE.....	17

CIVIPOLE

6, RUE DU 4 SEPTEMBRE – 38000 GRENOBLE TEL : 06 38 28 41 52

COURRIEL : civipole@gmail.com

1/ La vie de l'association

Conseil d'Administration

Associations

adhérentes

au

31/12/2021

Grenoble

Abbaye-Jouhaux
Berriat St Bruno Europole
Centre Ville
Centre Gares
Championnet Bonne Condorcet Hoche
Eaux Claires
Exposition-Bajatière
Grenoble Confluence
Malherbe
Mutualité-Préfecture
Notre-Dame
Village Olympique-Vigny Musset
Ile Verte
Patrimoine et Développement

Brié et Angonnes

Comité Citoyen de Brié et Angonnes

Claix

Vivre ensemble à Claix
APUEC

Corenc

Village d'Avenir
Montfleury

Echirolles

Echirolles

Les Granges
Jean Jaurès

Gières

Colline du Murier

Herbeys

Collectif Citoyen Herbeys

La Tronche

AVEC

Le Fontanil

Fontanil Citoyen

Meylan

Béalières
Buclos-Grand Pré
Haut Meylan
Plaine Fleurie
Vivre aux Ayguinards

Saint Martin d'Hères

Portail rouge
SMH

Sud

Bureau

Président

Pierre Louis SERERO Grenoble Centre Ville

Trésorier

Fabrice SCHAACK Grenoble Berriat-St Bruno-Europole

Secrétaire

Alain LAURIOT Grenoble Confluence

Membres

Claude GILET Grenoble Ile Verte

Henri DE CHOUDENS Championnet-Bonne-Condorcet-Hoche

Dominique TATUR La Tronche

Bernard MALRAISON Grenoble Saint Laurent Rive droite

Marc NOUVELLON Meylan Les Béalières

Personnel et local

Najoua RACHED (depuis le 13 avril 2021) – permanente, chargée de mission et coordinatrice de l'association

Marie Paule CHATEAU (depuis le 1^{er} mai 2017) – permanente – secrétaire administrative

Un local au 6 rue du 4 septembre à Grenoble, partagé avec le CLUQ, mis à disposition par la Ville de Grenoble.

Commissions et Groupes de travail

12/14 du mardi

Ce groupe se réunit tous les mardis de 12h à 14h, au local. Ouvert aux membres de toutes les associations adhérentes comme les commissions, c'est un espace privilégié d'échanges et d'information. En moyenne, 15 personnes participent à cette réunion hebdomadaire.

En 2021 et en lien avec l'épidémie de la COVID 19, le 12-14 a lieu sous deux formes : en présentiel pour les détenteurs du pass sanitaire et en visio via Zoom.

Animateurs : Pierre Louis SERERO et Najoua RACHED

Démocratie Locale et Participation

Cette commission est commune au CLUQ et à Civipole. En 2021 elle a été Co animée par Pierre Louis Serero de Civipole et Guy Waltisberger du CLUQ. Cette commission s'est fixé comme objectif d'analyser les dispositifs de démocratie locale et participation existants afin d'émettre son avis et de proposer des pistes d'amélioration. En 2021 cette commission a réalisé le texte « **Déclaration des droits des habitantes et habitants à participer à la décision publique** »

Le texte rédigé avec les membres des deux associations afin de développer et favoriser la participation des habitants. L'ultime étape de ce texte a été de le soumettre aux votes des Conseils d'Administration de Civipole le 20/12/21 et du CLUQ le 14/09/21.

Pour télécharger « La déclaration.... », [suivez ce Lien](#)

Animateur : Pierre Louis Serero

Commission urbanisme

Du 3 mai au 3 juin 2021, cette commission s'est réunie 3 fois afin de participer à la concertation de la modification N°1 du PLUI.

Animateurs : Alain LAURIOT (CIVIPOLE) et Bruno de LESCURE (CLUQ)

Commission mobilités

La Commission mobilités est une Commission commune au CLUQ et Civipole. Elle s'est réunie une fois par mois en visio via Zoom sauf pour le mois d'août 2021. Elle a ainsi permis de communiquer sur les moyens existants des mobilités, de débattre sur les avantages-inconvénients, communiquer sur le PDU 2030, Les instances compétentes en la matière de mobilités, échanger sur les bonnes pratiques et prochainement sur une vision globale en faveur du partage équitable de l'espace public et de tous les moyens de déplacements, relever « les points-noirs » ou lieux où le risque d'accident est élevé.

Co Animatrice : Najoua RACHED

Groupe de travail bruit

CIVIPOLE a lancé un Groupe de travail sur le bruit. Ses objectifs sont : lister nos attentes, faire un premier état des lieux des bruits qui peuvent importuner les habitant-es et interpeller les élues à l'échelle des communes et de la métropole. Ce groupe est à l'arrêt actuellement, en attente d'animateur.

Il donnera, en mai 2022, matière à un article dans la Lettre d'information de la Commission Environnement-Santé du SPPPY.

Animateur : Marc NOUVELLON

Site internet



Il permet une communication externe, en gardant une trace de l'activité de l'association. Il permet de valoriser les contributions, vidéos, textes édités par CIVIPOLE ou les Associations d'Habitants. Chaque semaine, le public peut y trouver un compte-rendu succinct de la réunion du 12/14.

La refonte du site de Civipole a été décidée en 2021 : sa mise en œuvre se déploiera pendant le 1^{er} semestre 2022.

<https://www.civipole.org/>

Edition : Najoua RACHED

Page Facebook « CIVIPOLE »



Au fil de l'eau, événements et informations liées à l'activité de CIVIPOLE ou des associations partenaires, informations plus générales sur les thèmes soutenus par CIVIPOLE (climat, mobilité, écologie, démocratie locale). Pas de relais d'informations « institutionnelles ».

<https://www.facebook.com/CIVIPOLE/>

Edition : Alain LAURIOT

Agenda



Mis à jour chaque semaine, il rassemble toutes les dates liées à l'activité de CIVIPOLE, des Unions de Quartier et Associations d'Habitants, ainsi que les réunions de travail.

<http://bit.ly/agendaCIVIPOLE/>

Edition : Membres du bureau, au fil de l'eau.

Drive



Mise en ligne des comptes rendus et des documents de référence, mise en ligne de la revue de presse Grenoble et hors Grenoble. Les accès sont donnés à tous les administrateurs.

Edition : Membres du bureau

L'hebdo de CIVIPOLE



Sur une base hebdomadaire, en complément du site et du drive, il donne une information rapide sur les événements traités par CIVIPOLE dans la semaine : Dates importantes, 12-14, Agenda, réunions de groupes de travail

Distribuée par courriel auprès de chaque Association d'Habitants.*Edition : Najoua RACHED*

2/ Démocratie locale et participation

Actions de CIVIPOLE

La Métropole pour les nuls (MPLN)

Civipole a organisé cet évènement le 27 novembre 2021 à la Maison des Associations de Grenoble.



Cet évènement a pour objectif de mieux faire connaître les compétences de Grenoble-Alpes Métropole aux métropolitains afin de renforcer la proximité et la relation habitants-métropole. C'est également l'occasion de parler de démocratie locale et participation. L'évènement « Métropole Pour Les Nuls » s'est déroulé sous deux formes :

- Plusieurs stands représentant les différentes instances participatives et citoyennes : urbanisme, démocratie locale et participative, mobilités, déchets, eau et assainissement, prévention-santé, Règlement Local de Publicité inter-communal, présentation Unions de quartier-Association d'habitants,...
- Deux table ronde a ont permis d'échanger entre experts et habitants.
- Un bilan intermédiaire a été présenté aux membres du C.A, pour le consulter, [suivez ce Lien](#)
- Le Quiz a recueilli 178 réponses et est finalisé par le Groupe de Travail MPLN, pour le consulter, [suivez ce Lien](#)

Pour la réussite de cet évènement, Civipole a pu bénéficier du soutien de Grenoble Alpes Métropole.

Pacte de Gouvernance et de citoyenneté métropolitaine

La Métropole vise à construire, avec les communes, dans chaque mairie, un accueil commun pouvant répondre aux habitants sur les questions municipales et métropolitaines. Cette intégration passe par le développement d'outils de partage et d'échange : logiciel de gestion des accueils commun, développement d'une base de connaissance partagée pour permettre aux accueils d'avoir une connaissance exhaustive des activités municipales et métropolitaines, création d'une équipe volante de remplacement, création d'un service commun, etc. La Métropole développe également, à destination des communes, une plateforme partagée de démarche en ligne, qui peut héberger outre les services en ligne métropolitains, les démarches municipales. La Métropole s'engage également à favoriser l'harmonisation des outils des communes pour faciliter l'accessibilité des démarches en ligne.



Il comprend un texte relatif à la citoyenneté dénommé Engagement pour un

Territoire Participatif.

Dans ce cadre, et pour la première fois, Civipole est co signataire au même titre que le Conseil de Développement.

A small table with multiple columns and rows, likely representing the 'Inventory of Metropolitan Associations' mentioned in the text. The content is too small to read.

Inventaire des associations métropolitaines

En 2021 à la demande de Grenoble-Alpes Métropole, CIVIPOLE a achevé son travail d'inventaire des associations d'habitants, culturelles, environnementales et autres (logement, aide aux personnes en difficulté, etc.) dans les 49 communes de la Métropole. L'objectif est d'alimenter le renouvellement des instances participatives de la Métropole (C2D, CCSPL, CU...). La Métropole a considéré que notre connaissance de la société et du territoire métropolitains nous mettait en situation de l'informer sur ces absents de la démocratie locale.

Enquêtes et consultations Publiques

Nous participons autant que possible aux enquêtes publiques, même et surtout quand elles sont très techniques et complexes. S'il y a enquête publique, c'est qu'il y a matière à demander l'avis des habitants.



Ainsi, nous avons participé aux enquêtes publiques liées au Micro PDU Nord Ouest, téléphérique urbain, PEM Grand'Place et La Poya, projet GrandAlpe, Friche Allibert, PPA3, le projet de BHNS, le projet Chronovélo.

Plusieurs réunions de concertations ont été organisées en 2021, autour des projets GrandAlpe, PEM La Poya, téléphérique urbain, friche Allibert,...

Les enquêtes publiques sur le PPA3, PPRI Drac-Aval, PLUI, Micro PDU Nord-Ouest, PDU 2030, ... auront lieu courant 2022.

Instances de concertation

Nous participons à toutes les instances participatives ou consultatives proposées par Grenoble Alpes Métropole, le Département, la Région et L'État. Les comptes rendus sont stockés sur notre drive.



Grenoble Alpes Métropole

- Conseil de Développement (C2D)
- Réseau Territorial de la Participation (RTP)
- Comité Consultatif des Services Publics Locaux (CCSPL GAM)
- Comité des Usagers Energie (CU Energie) : en attente de désignation d'une

personne représentant Civipole

- Comité des Usagers Eau et Assainissement (CU Eau)
- Comité des Usagers Déchets (CU Déchets)
- Comapi (compétence GEMAPI) : en attente de désignation d'une personne représentant Civipole

Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG)



- Comité Consultatif des Services Publics Locaux (CCSPL SMMAG)
- Comités de Déplacements (en attente de refonte en Comités mobilités du fait de la nouvelle loi mobilités et du changement de périmètre du syndicat)
- Instances diverses de concertation : Civipole a participé aux réunions de concertation PEM Grand Place, La Poya, Micro PDU Nord-Ouest, téléphérique urbain,...



Département

- Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL Département)
- Commission Locale d'Information CEA-ILL

Divers



- Secrétariat Permanent pour la Prévention des Risques dans l'Y Grenoblois (SPPPY)
- Commission Risques Majeurs
- Commission environnement-santé
- Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)

Focus sur quelques instances



Conseil de Développement Grenoble Alpes Métropole

Nos Représentants : Pierre Louis SERERO, Najoua RACHED (2016-2022)

CIVIPOLE est membre du Conseil de Développement de Grenoble-Alpes



Métropole, Pierre Louis Serero a siégé au Bureau de ce dernier et a participé à ses travaux.

Des représentants du C2D, dont Pierre Louis Serero, ont été désignés pour être présents au Comité Partenarial de la Participation (devenu Comité Institutionnel de la Participation). Ce comité vise à préparer le renouvellement des instances métropolitaines de participation.

Réseau des Conseils de Développement de la Région Grenobloise

En 2017, Pierre Louis SERERO a été désigné par le Conseil, représentant du C2D au côté d'un des membres de la Co-Présidence, au sein du Réseau des Conseils de Développement de la Région Grenobloise ; il a en été le Trésorier.



Il a porté, avec un collègue du Conseil de Développement du Pays Voironnais, Jean-Claude Putoud, une démarche de Prospective Territoriale Citoyenne. Cela a conduit à la production d'un document publié par le Réseau avec le soutien de Grenoble-Alpes Métropole.

Comité des usagers de l'eau, Comité énergie et Comité déchets

Nos représentants : Bernard Philibert, Alain Le Meur



CIVIPOLE est membre de ces comités. Cela lui permet de s'informer sur l'actualité concernant ces domaines et de communiquer sur les difficultés rencontrées par les différents usagers à l'échelle de la métropole.

CCSPL Grenoble-Alpes Métropole

Nos représentants : Alain Lauriot, Najoua Rached



En tant que partenaire de Grenoble-Alpes Métropole, CIVIPOLE examine les bilans et rapports d'activités des DSP suivantes : l'eau potable et assainissement, la collecte des déchets, l'énergie, les services funéraires, les parkings en ouvrage, la MC2, l'Office de tourisme métropolitain, Stade des Alpes (fin de délégation en octobre 2020) et le marché d'intérêt national (MIN).

Des représentants de la CCSPL –dont Alain Lauriot (CIVIPOLE) - ont été désignés pour être présents au Comité Partenarial de la Participation (devenu Comité Institutionnel de la Participation). Ce comité vise à organiser la participation à l'échelle de la métropole.

CCSPL Départementale

Notre représentant : Alain Lauriot



Cette CCSPL concerne en particulier :

- La gestion et l'exploitation des lignes Transaltitude
- La gestion et l'exploitation des lignes Express
- Le contrat de partenariat public-privé relatif à la centrale de mobilité Itinisère+
- La gestion de l'exploitation de l'Aéroport



Notre participation à la CCSPL Départementale a été entravée pour les raisons suivantes :

Les convocations sont envoyées par lettre recommandées, procédure coûteuse, sans obligation juridique et qui oblige le Président de l'association à se déplacer au bureau de poste à chaque fois.



Nous ne sommes conviés qu'à une partie des discussions alors que rien ne l'autorise (article L-1413-1 du code général des collectivités territoriales).

On nous envoie désormais une demande d'engagement de confidentialité demandant explicitement que la personne désignée pour participer à la commission ne diffuse ni oralement, ni par écrit, aucune information ou documents donnés dans le cadre de la commission. Si nous devions nous conformer à cette demande, CIVIPOLE ne serait pas en mesure ni de préparer, ni de discuter de la CCSPL avec aucun membre de notre association.

Avec la FNAUT, nous avons exprimé notre souhait de participer à la totalité de la CCSPL.

3 / Aménagement du territoire et urbanisme

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUi

Enquête publique et rapport des Commissaires-Enquêteurs



Suivi par Alain LAURIOT

CIVIPOLE est partenaire de Grenoble Alpes Métropole dans la concertation sur les projets Grandalpe et la friche Allibert, ainsi que sur les grands projets d'urbanisme : Portes du Vercors, Projet Flaubert.

Dans ce cadre, CIVIPOLE s'est organisée afin de s'impliquer et d'impliquer ses UQ/AH adhérentes du territoire à participer activement aux réunions de concertation organisées par Grenoble-Alpes Métropole sur les projets Grandalpe..

Projets urbains



Participation aux comités de suivi et dispositifs de concertation

Projet Grandalpe

CIVIPOLE a participé activement dans le cadre de la concertation du projet de territoire, anciennement appelé « Centralité Sud » puis Grandalpe. En effet, ce territoire a fait l'objet d'un projet urbain ambitieux porté par la Métropole et les communes de Grenoble, d'Echirolles et d'Eybens. Un projet aussi important ne peut se faire sans les habitants et les acteurs du territoire.

A la demande de Grenoble-Alpes Métropole, CIVIPOLE est explicitement associée à l'organisation de la concertation sur chacune des phases du projet.

Qualité de vie

Suivi des actions contre les nuisances sonores

CIVIPOLE a lancé un Groupe de travail sur le bruit en 2020. Ses objectifs sont de lister nos attentes, faire un premier état des lieux des bruits qui



peuvent importuner les habitant-es et interpeller les élues. 2 rencontres ont eu lieu en janvier 2021 :

- La première en visio avec Mr. P. Cardin Maire de Meylan, F. Carrier Responsable environnement et MO Novelli Elue en charge de l'environnement

- La deuxième en visio également avec Mr. P. Verri Vice-président de Grenoble-Alpes Métropole chargé de l'air, de l'énergie et du climat Il a été convenu de travailler avec Mr. W. Meunier Chef du Service Environnement Air Climat de GAM.

A noter que la Mairie de Meylan a réactivé le CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) de la commune.

Ce groupe est à l'arrêt actuellement, en attente d'animateur

Animateur : Marc Nouvellon

Gestion Urbaine et Sociale de Proximité

Nos représentants : Pierre Louis SERERO, Alain LAURIOT



CIVIPOLE a participé aux rencontres de la GUSP. Elle est présente pendant les temps de travail qui préparent celle de l'année suivante.

4/ Déplacements

La participation de CIVIPOLE aux réflexions d'agglomération sur les déplacements s'est traduite essentiellement par des actions concrètes pour identifier les freins au changement de mode de déplacements et pour accompagner ce changement.

Plan de déplacements urbains

Suivi par Alain LAURIOT, Pierre Louis SERERO, Claude GILETt, Najoua RACHED et Marc NOUVELLON

CIVIPOLE, fortement concernée par la question de la mobilité et des déplacements s'est impliquée dans la concertation autour du Micro PDU Nord-Ouest, des PEM Grand Place et La Poya.

Transformation de la ligne C1 et BHNS et prolongement.



Transformation de la ligne C1 et BHNS et prolongement : Civipole a demandé que la concertation soit poursuivie sur le tracé concernant les terminus.

Le tracé retenu par le SMMAG et la Mairie de Meylan sera celui qui passera, depuis l'avenue des 4 chemins, à proximité immédiate du Gymnase du Charlaix, le long de la zone humide, Chemin du Monarié, pour rejoindre ensuite la liaison vers la RD11M. Sur environ 110m, un tronçon baptisé "barreau" sera en sens unique le long du gymnase. La date prévisionnelle de mise en service : Printemps 2024.

Mais côté Presqu'île, la ligne C1 s'arrête toujours à Cité Jean Macé sans correspondance ni avec la ligne C6, ni avec la ligne B, ni avec la future ligne par câble.

Tester de nouvelles façons de se déplacer

Dans les zones peu denses de la Métropole, la couverture en transport en commun à un coût raisonnable atteint ses limites. L'exploration de solutions complémentaires est encouragée. L'association CIVIPOLE considère comme étant de sa mission de promouvoir des expérimentations pour éclairer le terrain sur des sujets qui concernent les habitants en anticipation d'évolutions que l'on pressent comme probables.

L'enquête mobilités

En septembre 2021, Civipole a accueilli une Volontaire en Service Civique, Marianne Guihéneuf, Sa mission centrale concerne les mobilités sur le territoire du SMMAG. Ainsi une enquête orientée usagers a été mise en place et sera administrée en 2022 de 2 manières : numérique via Googleforms

et sur site pour les lieux identifiés comme générateurs de mobilités sur le territoire de GAM. Mise en place auprès de tous les usagers des différents moyens de mobilité sur le territoire de GAM.

Le SMMAG a manifesté beaucoup d'intérêt pour les résultats de cette démarche.

Bustaxi

Suivi par Alain LAURIOT

Porté par CIVIPOLE depuis 2013, ce service fait appel à des taxis pour relier les zones d'habitat peu denses au réseau de transport en commun. Le voyageur paye un ticket modérateur de 2€ par voyage, le reste étant pris en charge par le projet.



En 2020, CIVIPOLE a organisé une rencontre avec un groupement de taxis pour proposer de reprendre l'ancien fonctionnement. Nous avons pu lors de cette rencontre de lever les freins :

- Tarif forfaitaire de 20€
- L'utilisateur payera 2€ (ou 1€, discussion en cours avec SMMAG) directement au taxi et nous payons le reste de la course au groupement de taxi
- La réservation en avance ne sera pas possible sur les heures de pointe
- Intégrer Bustaxi au Pass'Mobilités

Nous travaillons sur de nouveaux supports de communication avant de mettre en place le système

Covoiturage : Auto Stop Organisé

Suivi par Najoua RACHED, Alain LAURIOT

AutoStop Organisé



En 2021, Civipole en partenariat avec le SMMAG a organisé deux actions d'Auto Stop Organisé pour les communes de Venon et Corenc. Plusieurs réunions ont eu lieu avec le SMMAG et les élus délégués aux mobilités des 2 communes Venon Monsieur François Ragnet et Corenc Madame Lorenza PIANA.

Perspectives : Une rencontre a déjà eu lieu avec la Mairie de la Tronche pour éventuellement organiser une opération de promotion ASO en 2022.

Pass'Mobilités

Suivi par Alain LAURIOT



L'objectif du Pass Mobilité du SMMAG est la mise en place d'une plateforme fédératrice unique des mobilités permettant aux usagers de :

- créer un compte unique pour toutes mes mobilités bus, tram, train, car interurbain, covoiturage, cycles, stationnement...

- adhérer à toute une palette de services de mobilité via les services digitaux
- bénéficier de tarifs à l'usage ou/et de forfaits
- bénéficier d'avantages tarifaires en fonction de l'usage croisé de services de mobilité

CIVIPOLE est engagé dans la promotion de cet outil et dans la participation active à ces tests et recueil expressions et témoignages à son propos.

5/ Environnement

En 2021, les questions liées à l'environnement ont été présentes dans le débat public au cours de l'année. Entre enquête publique et interpellation des pouvoirs publics, les membres de CIVIPOLE se sont employés à montrer que ces questions sont essentielles pour le bien-être des habitants et la qualité de leur cadre de vie.

Santé-Environnement

Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des Risques dans la Région Grenobloise (SPPPY)

Pollution des sols et impact santé

Suivi par Pierre Louis SERRERO, Dominique TATUR

Un sujet majeur du SPPPY dès sa création en 2009 est d'étudier la pollution des sols du Sud Grenoblois ainsi que la zone de Roussillon. Aux pollutions historiques s'ajoute des pollutions actuelles et elles peuvent jouer à la fois sur la santé des riverains et aussi sur la qualité des eaux.



Le SPPPY a réalisé des études scientifiques sur les polluants et une réunion publique a présenté le problème des cocktails de polluants. Le comité de pilotage de l'Étude de Zone avait prévu de faire des actions rapidement (gestion des sols, présentations aux élus concernés, discussions entre autorités sanitaires et environnementales sur les dioxines voire sur le plomb et le mercure et ensuite des actions d'information). Civipole a adressé en novembre 2021 un courrier au Préfet de l'Isère, afin de rappeler l'importance de ces actions pour les habitants. Lien pour le courrier [ICI](#)

Nous souhaiterions que la métropole s'implique pour la prise en considération des effets des cocktails de polluants pour la prévention-santé des habitants. A moyen terme une politique de dépollution des sols ne pourrait -elle

être envisagée pour protéger les nappes ?

Pollution de l'air

Suivi par Dominique TATUR



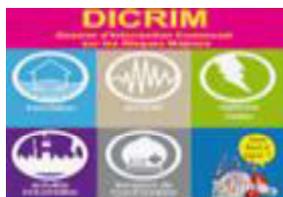
La concertation préalable à l'élaboration du troisième PPA de l'agglomération grenobloise a été lancée début 2021. Des représentants de Civipole ont participé au Comité de pilotage et aux deux ateliers : l'un sur la mobilité et l'autre sur le secteur tertiaire. La baisse des transports en commun depuis le Covid ont pu fragiliser l'atteinte des objectifs.

A court terme, le plan d'action ne comporte pas de projet transport en commun hormis le câble et le RER depuis Brignoux. Le covoiturage est encouragé mais il concerne peu de trafic. Les actions sur l'agriculture ont toujours eu peu d'efficacité. C'est pourquoi la mesure principale est la Zone à Faible Émission pour les particuliers, à la suite des professionnels. Elle nécessitera des débats sur les modalités de sa mise en place pour les habitants.

Vous pourrez participer à l'enquête publique sur le PPA en été 2022.

Risques majeurs

Suivi par Henri DE CHOUDENS



En 2012 Civipole avait organisé une enquête sur la disponibilité des Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM) dans l'agglomération. Presque dix ans plus tard, notre stagiaire, Thiziri Mammasse a pu renouveler cette enquête. Elle a pu ainsi établir un état des lieux de l'information sur les risques majeurs sur le territoire, d'identifier les obstacles à une bonne information et in fine proposer des pistes d'amélioration.

Pour lire le rapport, [suivez ce Lien](#)

Prévention des déchets

Suivi par Alain LE MEUR



Le Comité des Usagers Déchets de la Métropole est l'occasion de faire une mise à jour sur les installations pour les déchets. La collecte des déchets ménagers fonctionne bien.

Lors de notre évènement la « Métropole Pour Les Nuls » du 27/11/2021, le service Déchets de la Métropole nous a soutenu et a même tenu un stand en complément de notre stand Déchets.

GLOSSAIRE

(classer par ordre alphabétique)

CA : Conseil d'Administration

CCI : Conseil Citoyen Indépendant (Grenoble)

CCSPL : Commission Consultative des Services Publics Locaux

C2D : Conseil de Développement

CU : Comité d'usagers

DICRIM : Document d'information communal sur les risques majeurs

EP SCoT : Etablissement Public du SCoT

FPM : Fonds de Participation Métropolitain

GAM : Grenoble-Alpes Métropole

MPLN : Métropole Pour Les Nuls

PDU : Plan de Déplacements Urbains

PLH : Programme Local de l'Habitat

PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère

RLPI : Règlement Local de Publicité intercommunal

SMMAG : Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise

SPPPPY : Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des Risques

CIVIPOLE	
Siège social et contact	Notre <u>page facebook</u> http://www.facebook.com/civipole
6, rue du 4 septembre - 38 000 Grenoble	Notre <u>ancien site civipole</u> https://sites.google.com/site/lahgglo/
<u>civipole@gmail.com</u>	Notre <u>nouveau siteCivipole</u> https://www.civipole.org/
Tél : 06 38 28 41 52	